

Plan d'action Hiver 2006

adopté en Assemblée générale du 22 février 2006

- 1) que l'AGECVM se positionne pour la manifestation du 23 février 2006 à Ottawa pour le rétablissement des transferts fédéraux en éducation
- 2) que l'AGECVM forme un comité de travail pour la réappropriation des locaux A3.12, A3.14 et A3.15
- 3) que l'AGECVM effectue le réaménagement de locaux des comités selon le plan élaborer en Table de concertation
- 4) que l'AGECVM se positionne contre toute forme de privatisation de l'eau
- 5) que l'AGECVM appuie les démarches du comité de mobilisation d'Ahuntsic avec un budget de 200,00 \$ de photocopie
- 6) que, étant donné les mandats antérieurs pris en AG, un comité de travail veille à clarifier la relation entre l'AGECVM et les fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) et qu'une coordonnatrice (Marie-Pierre Lévesque) soit chargée d'annoncer une réunion et qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 1^{er} mars, un rapport intermédiaire à la fin mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport final, majoritaire et minoritaire
- 7) que l'AGECVM négocie avec la Direction du cégep du Vieux Montréal un changement de place du trou horaire du mercredi : de 11 h 40 à 14 h 20 au lieu de 15 h 30 à 18 h 00
- 8) Que l'AGECVM se positionne contre l'îlot pollueur en appuyant les démarches des associations étudiantes de l'UQAM contre ce projet
- 9) Que l'AGECVM mette en branle un moyen de diffusion du nouveau journal intercollégial
- 10) Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de sous-traitance
- 11) que l'AGECVM s'oppose au renouvellement de la location des locaux sportifs par la ville de Montréal à discuter à la prochaine Assemblée générale pour que les gens concernés par ce dossier amènent plus d'informations